



Le Débridé

Journal d'information des Retraités CFDT des Vosges • Quadrimestriel



N°22 • Janvier 2020 • 2 €



Photo Jean Martinez

AGENDA 2020

- ❖ **4 FÉVRIER:**
Conseil UTR à Epinal + Commission Santé.
- ❖ **11 FÉVRIER:**
AG ULR de la Plaine + SSR Agro-alimentaire à Bulgnéville.
- ❖ **3 MARS:**
Bureau UTR à Epinal.
- ❖ **31 MARS:**
Accueil nouveaux adhérents à Epinal.
- ❖ **7 AVRIL:**
Bureau UTR à Epinal.
- ❖ **5 MAI:**
Congrès UTR au Centre des congrès à Epinal.
- ❖ **2 JUIN:**
Bureau UTR à Epinal.

SOMMAIRE

Retraites :
« La ligne rouge est franchie !!! » .. 2
Manif du 3/10/2019 à NANCY 2
AG ULR SAINT-DIE DES VOSGES 3
AG ULR REMIREMONT 3
Les tribulations du débridé 4
Cotisations 2020 4
Formation 2020 4
Salut Jacqueline 4
Tarifs MGEN 2020 4
Note de la rédaction 4

HISTOIRE D'UNE RÉFORME

ÉDITO

Pouvoir d'achat, réforme des retraites, pensions parmi les personnels des hôpitaux et maisons de retraites, inégalités femmes/hommes, perte de confiance dans les élus, autant de situations qui font dire à Laurent Berger que la logique qui prévaut aujourd'hui c'est de «se mettre sur la figure».

La réforme des retraites en est un bon exemple. Réseaux sociaux, médias, responsables syndicaux, citoyens, tout ce monde commente une réforme des retraites qui n'est pas encore écrite, il y en a même qui sont capables de vous calculer votre retraite, à partir d'arguments inventés de toutes pièces.

Le gouvernement actuel, mais aussi les précédents, sont en grande partie responsables de ces situations. Dans son allocution devant le CESE (Comité économique social et environnemental), le Premier ministre promet une indexation de la valeur du point sur les salaires et non plus sur l'inflation. Mais l'histoire récente montre que ce n'est pas une

mesure susceptible de rassurer les Français. En effet, ce même gouvernement n'a pas respecté cet engagement auprès des retraités en 2019 et 2020, puisqu'il n'a pas augmenté les pensions des retraités sur la base de l'inflation comme il aurait dû le faire. Un accroc au contrat social qui n'est pas de nature à rétablir la confiance.

Aujourd'hui, le gouvernement s'est mis dans une impasse, il avait dans le camp des syndicats réformistes des interlocuteurs prêts à discuter pour sortir de cette réforme des retraites par le haut, il a choisi d'en faire une réforme dont la seule ambition est de faire des économies.

Si le gouvernement Macron doit tirer une leçon de cet épisode, c'est qu'aucune réforme ne peut réussir sans les partenaires sociaux ni les corps intermédiaires. Il lui reste maintenant à faire des propositions permettant aux partenaires sociaux de reprendre le chemin de la concertation.

Alain Dollé



Après de nombreux mois de discussions avec le Haut Commissaire à la réforme Jean-Paul Delevoye, la CFDT avait le sentiment que sa demande de mise en place d'un système de retraite universel par points était sur de bons rails :

- Plus de justice envers les ayants droit à la retraite,
- Meilleures retraites en particulier pour les femmes pénalisées par les arrêts pour enfants,
- Réajustements pour les carrières mixtes (public-privé) victimes de carrières incomplètes dans les deux régimes,
- Valeur du point fixée en regard de l'évolution des salaires, garantissant une évolution régulière des retraites,
- Prise en compte de la pénibilité plus conforme aux demandes de la CFDT,
- Maintien de l'âge de départ à 62 ans et du dispositif carrières longues.

Mais depuis la remise du rapport, on assiste à une cacophonie de la part des différents gouvernants. Fuites à gogo et souvent contradictoires. Pas d'engagements clairs sur la nécessaire

compensation pour les fonctionnaires. Les opposants fermes au système universel proposé appellent à la grève et à manifester le 5 décembre, avec un très bon résultat.

Le gouvernement multiplie réunions et séminaires, et Edouard Philippe, premier ministre, décide de présenter son projet le 11 décembre 2019.



En plus du système de retraite universel par points, où il confirme une valeur du point fixée par les partenaires sociaux et qui évoluera suivant l'évolution des salaires, il ajoute une mesure destinée à corriger les déficits annoncés par le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) pour 2025 : un « âge d'équilibre », à 64 ans.

Mesures soi-disant indispensables, mais qui résultent en fait de décisions gouvernementales diminuant les rentrées de cotisations (ressources).

C'est donc aux futurs retraités que le gouvernement souhaite faire payer ses choix en leur imposant un malus, s'ils choisissent de partir avant 64 ans, alors qu'ils peuvent partir à 62 ans. Ce malus est de 5 % par année, soit 10 %. De quoi supprimer le départ à 62 ans pour des gens ayant commencé à travailler jeunes et cumulant, à cet âge, 44 années de cotisations et plus.

Laurent Berger dénonce le franchissement de la ligne rouge et appelle à manifester le 17 décembre 2019. (photo en Une)

Ne nous y trompons pas, la CFDT revendique toujours la mise en place d'un système universel de retraite par points. UNSA, CFTC et FAGE (étudiants) sont sur la même position. Quand les autres – CGT, FO, FSU – réclament le retrait du projet.

Difficile d'y retrouver ses petits dans un tel imbroglio.

Jean-Claude Gehin

MANIF DU 3 OCTOBRE 2019 À NANCY

À l'appel de la CFDT Retraités nationale, tous les militants du Grand Est s'étaient donné rendez vous à Nancy. Nous étions environ 500 gilets oranges à arpenter les rues de la ville. Revendiquant pour le pouvoir d'achat des retraités, une meilleure prise en charge de la perte d'autonomie et la mise en place toujours attendue du Tiers Payant. Un seul bémol à cette journée ensoleillée, le trop petit nombre de nos Vosgiens. Hélas.

Jean-Claude Gehin



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ULR DE SAINT-DIE DES VOSGES

INSTANCE

L'AG s'est déroulée le 16 octobre 2019 à la salle du restaurant CAP Jeunes. 9h30 : présentation du bilan d'activité par William Michel, secrétaire de l'ULR.

Pas de changement de fonction pour les membres du bureau.

Depuis notre AG du 26 septembre 2018, nous nous sommes réunis 5 fois, avec une présence moyenne de 13 adhérents sur un effectif de 45 personnes.

Effectif en hausse, grâce aux actions de développement menées par William : recherche des coordonnées des délégués syndicaux, contacts avec les syndicats, l'Interco, l'hôpital de Saint-Dié. La présence à l'accueil de l'EPI (espace de proximité interprofessionnel) de Saint-Dié de 4 retraités, de 17h00 à 19h00, prend racine ; les appels sont plus fréquents suite au message sur le répondeur et au Bloc-notes de Vosges Matin.

Pour la distribution des tracts, c'est toujours les mêmes !

Participation à plusieurs manifs sur Epinal, Nancy et Saint-Dié, toujours en covoiturage.

10h30 : Présentation de la charte

MONALISA (MObilisation NAtionale contre l'ISolement des Âgés). Mme Mattioni, présidente du CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie), nous explique sous forme de diapositives la chronologie de la charte MONALISA : débutée en 2013 avec le rapport remis à la ministre Michèle Delaunay, elle est inscrite en décembre 2015 dans la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement). La coopération MONALISA Vosges est un collectif départemental porté depuis janvier 2018 par la Ligue de l'enseignement des Vosges et la Fédération des associations ADMR des Vosges.

Objectifs : 1) Sensibiliser les personnes et les territoires à la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

2) Mettre en lien des organisations et des citoyens pour s'impliquer localement.

3) Soutenir les initiatives locales et accompagner les projets de développement.

4) Viser l'intégration durable des personnes dans un réseau local de sociabilité.

3 ter Chemin de la Belle au Bois Dormant
88000 EPINAL Tél. 03 29 69 64 62
monalisavosges@gmail.com

Après notre repas de midi, réunion MONALISA menée par Nicole Claudel, responsable territoriale de l'autonomie, avec la participation de diverses associations de l'agglomération de Saint-Dié, ainsi que de 2 personnes travaillant à l'ADMR, venues de Saint-Michel, par l'intermédiaire des mairies de l'agglomération et du bloc-notes de Vosges Matin. Complétant la présentation du matin, Madame Claudel nous parle davantage pratique, valeurs, finalités, engagements, structuration de la coordination départementale, missions d'animation et de coordination des structures désignées.

Bons échanges avec la salle, explications et mise en valeur du mode de fonctionnement.

16h : Fin de notre AG.

Le secrétaire
William Michel



ASSEMBLEE GENERALE ULR REMIREMONT

Le 29 octobre 2019 se tenait notre Assemblée à Plombières, hôtel restaurant « Les Abesses ». Une dizaine de participants et deux représentants du département, Alain Dollé et Jean-Claude Gehin. Une faible participation qui s'explique par une longue période de non fonctionnement.

Le secrétaire général Roger Léger présente le rapport d'activité qui, même s'il traite surtout des activités de permanence dans les locaux de Remiremont, est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier présenté Jean-Marie Gravier, avec un résultat positif, reçoit lui aussi l'aval de l'Assemblée.

Election du Bureau : reconduction des sortants, R. Leger SG, Ph. Daval SGA, JM et J Gravier trésorier et adjointe. Deux entrants au Bureau, Gérard Forterre et Gisèle Simon.

Débat ensuite avec les invités sur la revitalisation et le fonctionnement de la structure locale de retraités.

Pour terminer, un repas convivial servi par le restaurant.

Quelques jours plus tard, réunion du Bureau et fixation du calendrier 2020. Tous les adhérents seront invités par mail ou courrier à participer aux réunions dans les locaux du 31 rue des prêtres à Remiremont : 4 mars, 17 juin et 7 octobre 2020 à 14 h 30.

La prochaine Assemblée Générale est fixée au 16 décembre 2020 à Saint-Amé dans une salle communale avec repas au restaurant proche. A noter dans vos agendas.

Roger Léger
(au centre sur la photo)



LES TRIBULATIONS DU DEBRIDÉ

Année 2019 compliquée pour notre journal. Désaccords dans la région Grand Est, Hervé Pierrat quitte notre imprimeur CIDP qui, après la perte de son seul salarié, cesse ses activités. Il nous faut trouver un nouveau prestataire. Ce sera provisoirement la Nanceienne d'Impression, qui ne fait pas la mise en page, et envoie le journal sous emballage plastifié. Hervé Pierrat assure encore la mise en page des numéros 20 et 21, un grand merci à lui !

Entre temps, nous trouvons un nouveau prestataire : l'Agence OLEONE de Strasbourg, qui reprend la totalité du service – mise en page, impression, envoi sous enveloppe papier - à compter du n° 22 à paraître début 2020. Bon vent à cette nouvelle collaboration.

Jean-Claude Gehin

COTISATIONS 2020

Le Bureau des Retraités des Vosges a décidé de l'augmentation de la cotisation pour l'année 2020. Celle-ci sera de 0,3 % et appliquée dès le prélèvement de janvier pour les adhérents au PAC. Pour les règlements par chèque, à vos calculettes ! Merci.

Cette petite hausse intervient après plusieurs années sans augmentation, et pour cause.

Petit rappel pour les distraits : la cotisation des retraités se monte à 0,50 % de la pension nette perçue.

FORMATION 2020

Une journée « Accueil des nouveaux adhérents » est programmée pour le 31 mars à Epinal (lieu à préciser).

Sont à prévoir en 2020 pour les Vosgiens :

- Formation CCAS pour ceux qui seront désignés dans ces organismes après les élections municipales. Formation d'une journée, date et lieu à fixer,
- Formation « Prendre sa place dans la CFDT retraités », destinée aux exécutifs de SSR, ULR et futurs responsables ou aspirant à ces responsabilités. Formation de deux jours à programmer dans les Vosges en cours d'année si le nombre d'inscrits est suffisant.

Françoise Pigenel

SALUT JACQUELINE !

En cette fin 2019, tu quittes notre région pour te rapprocher de ta famille dans la région de Saint-Etienne. Ancienne militante à l'hôpital de Vittel, tu as rejoint à ta retraite l'ULR de la Plaine, dont tu as été élue secrétaire générale dès 2002, et le Bureau de l'UTR. Tu laisses un grand vide et tes camarades retraités vosgiens déplorent aujourd'hui ton absence à venir. D'autant que nous n'avons pu marquer ce départ par une petite fête. Nous te remercions pour ton engagement au cours de toutes ces années pour la CFDT et te souhaitons le meilleur dans ta nouvelle vie.

Le Bureau




Jacqueline Pérès

TARIFS MGEN 2020 : INCHANGÉS

Montant des cotisations mensuelles du contrat UCR / Mgen-Solutions
Régime général d'assurance maladie

Régime général	AZUR 1	AZUR 2	AZUR 3	AZUR 4
1 adulte	41,87	65,51	84,26	103,00
2 adultes ou 1 adulte et 1 enfant	77,67	120,90	155,85	190,80
Famille	92,53	143,86	185,40	226,93



GROUPE **vyv**

NOTE DE LA RÉDACTION

Notre journal n'est pas un journal d'actualité et nécessite un délai d'un peu plus d'un mois entre son bouclage (par nos rédacteurs) et son arrivée dans vos foyers. Dans ce numéro, compte tenu d'une actualité qui nous préoccupe tous, nous avons choisi d'aborder ces thèmes (Edito et Réforme des retraites). Ces articles pourront ne plus avoir le même intérêt lors de votre lecture. Veuillez nous en excuser.

Retrouvez toute notre actualité sur le site www.cfdt-retraites.fr/vosges

Le Débridé est édité par l'UTR CFDT des Vosges - 4, rue Aristide Briand
BP 334 - 88008 ÉPINAL CEDEX • ☎ 03 29 82 04 32 • www.cfdt-retraites.fr/vosges

• Directeur de la publication: Alain Dollé. • Rédacteur en chef: Jean-Claude Gehin.

• Conception et impression: Agence OLEONE - SIRET: 53970271200016

☎ 03 67 09 30 98 - www.oleone.fr.